

Foire internationale de Madagascar : c'est parti pour 4 jours

La Foire internationale de Madagascar (FIM) 2007 a ouvert ses portes hier. Ce seront 4 jours de rencontres et d'échanges pour le monde des affaires.

Quelques 300 investisseurs auront le loisir de se rencontrer pendant les 4 jours de la FIM. Pour ceux qui sont intervenus à la cérémonie d'ouverture, nul doute que ce type de manifestation économique apportera des bienfaits ne serait-ce qu'en matière d'amélioration du niveau d'activité économique de Madagascar.

En effet, la participation de

nombreux organismes et entreprises de l'étranger montrera aux opérateurs déjà sur place ce qui se fait ailleurs et ce qu'ils offrent. En contrepartie, ces participants étrangers auront l'occasion de constater par eux-mêmes les réalités économiques locales et d'identifier les opportunités d'investissements et d'affaires.

L'ambition de la FIM, c'est que "cet événement économique

puisse mettre en perspective une croissance économique forte et soutenue en souhaitant pour l'intérêt général qu'il y ait des retombées concrètes pour les populations les plus vulnérables" avec le Madagascar Action Plan (Map) qui fait office de feuille de route économique, sociale et culturelle du pays pour les cinq années à venir;

Seul ombre au tableau, à

l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle de la FIM, un événement économique d'envergure internationale : l'absence très remarquée du Premier ministre Charles Rabemananjara, qui était représenté en l'occasion par le ministre de l'Economie, plan, secteur privé et du commerce, Harison Randriamanana.

Ranaivo Lala Honoré

Optimiser l'implantation des investisseurs à Madagascar

Le cabinet de conseil juridique Madagascar Conseil International (MCI) est l'un des rares sinon l'unique participant à la FIM spécialisé dans le domaine du droit. Son premier responsable, Raphaël Jakoba, parle ici des raisons de cette participation ainsi que de ses attentes.

- Les Nouvelles : Quel est votre rôle dans cette manifestation ?

* **Raphaël JAKOBA :** En tant que conseiller juridique, le rôle de MCI dans ce type de manifestation est d'être un facilitateur. Il s'agit surtout d'accompagner les investisseurs sur le plan juridique et légal et d'optimiser leur implantation à Madagascar.

A cet effet, nous intervenons dans le cadre de la constitution de sociétés, de l'élaboration de

entreprise en zone franche de l'obtention de l'agrément. Par ailleurs, nous agissons en qualité de mandataire dans le domaine de la propriété industrielle. Enfin, MCI peut intervenir dans le cadre d'une procédure arbitrale en accompagnant les investisseurs en cas de litige.

- Qu'attendez-vous de la FIM 2007 ?

* Une manifestation de ce genre est toujours positive pour Madagascar, notamment en termes d'image et de marketing. A partir du moment où les événements font bouger les lignes aux investissements, c'est toujours favorable et bénéfique pour le pays. Cependant, il faut insister sur le fait que les investisseurs restent souvent au stade des intentions, pour ne pas dire "des vœux pieux". Tout le travail consiste à convaincre les inves-

intentions aux réalisations concrètes.

- Que pensez-vous du climat des investissements actuel à Madagascar ?

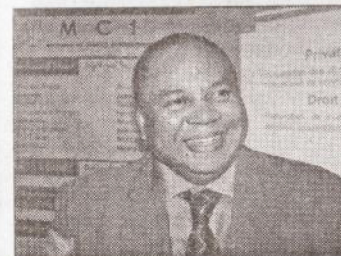
* Objectivement, même si tout n'est pas rose, il faut souligner que l'arsenal légal et réglementaire malgache existe et est théoriquement bon. La loi n'est qu'un paramètre parmi d'autres, mais naturellement, les investisseurs prennent en compte d'autres paramètres comme le facteur politique...

- En effet, tout n'est pas dans la loi, la loi ne suffit pas en elle-même car comme disait Montesquieu : "quelles sont les lois sans les mœurs ?"

* Il y a cependant deux nouveaux facteurs sur lesquels il nous est permis de fonder des espoirs : du point de vue institutionnel, le lancement de l'Eco-

Madagascar (EDBM) dont la mission est, semble-t-il, de nature très offensive, attirer les investisseurs; du point de vue légal, la future adoption de la nouvelle loi sur les investissements.

Propos recueillis par Ranaivo Lala Honoré



Raphaël Jakoba de la MCI.

480 000 dollars pour appuyer le renforcement des capacités locales.

L'élaboration du mécanisme du fonds de développement local et de la décentralisation a été formalisée hier à travers un accord. Ainsi, le Japon affectera une partie de son fonds pour le développement humain et l'assistance technique auprès de la banque mondiale : «Japan policy and human resources development fund», pour renforcer les capacités locales.

480 000 dollars sont donc destinés à renforcer l'amélioration de l'efficacité et de la capacité gestionnaire des services d'administration locaux. Pour cela, des travaux d'infrastructures seront financés, et la capacité des communes en ressources humaines ou en matériel sera améliorée. La décentralisation se concrétise alors de plus en plus.

Le Fonds de développement local est un programme pluriannuel dans le cadre de projets de développement communautaire. Il vise dans un premier temps, un renforcement de capacité des responsables communaux, et dans un deuxième temps, l'amélioration des infrastructures. La gestion de fonds, le montage de projets, les formalités administratives, et l'évaluation des activités technico-financières seront assurés par un comité.

Le comité sera mis en place pour assurer la gestion de ce

fonds de développement local. Fonds formé d'une contribution étatique de 4 milliards d'ariary prévue dans la loi de finances, et d'une contribution des bailleurs de fonds. Au titre de la Caisse d'ajustement structurel, la Banque mondiale y contribue à hauteur de 18 millions de dollars et l'Union européenne à hauteur de 50 millions d'euros au titre du 10^{ème} Fonds européen de développement.

Actuellement, la structure provisoire pour la gestion de ce fonds est finalisée. Pour ce qui est des prochaines étapes, un appel à candidatures sera lancé afin de constituer l'équipe du comité de gestion du fonds. Vers mi-juin, un nouveau responsable devra assurer la direction du comité qui sera alors effectivement opérationnelle.

Cet engagement japonais pour renforcer les capacités locales est «un premier pas uni avec la Banque mondiale pour harmoniser leurs actions pour le développement du pays.», Tadaharu Chichi, ambassadeur du Japon l'a précisé hier. Outre celle du ministre des Finances et du budget, cette signature a vu la présence de Robert Blake, représentant de la banque mondiale.

Mialy Tiana

L'agence française de développement